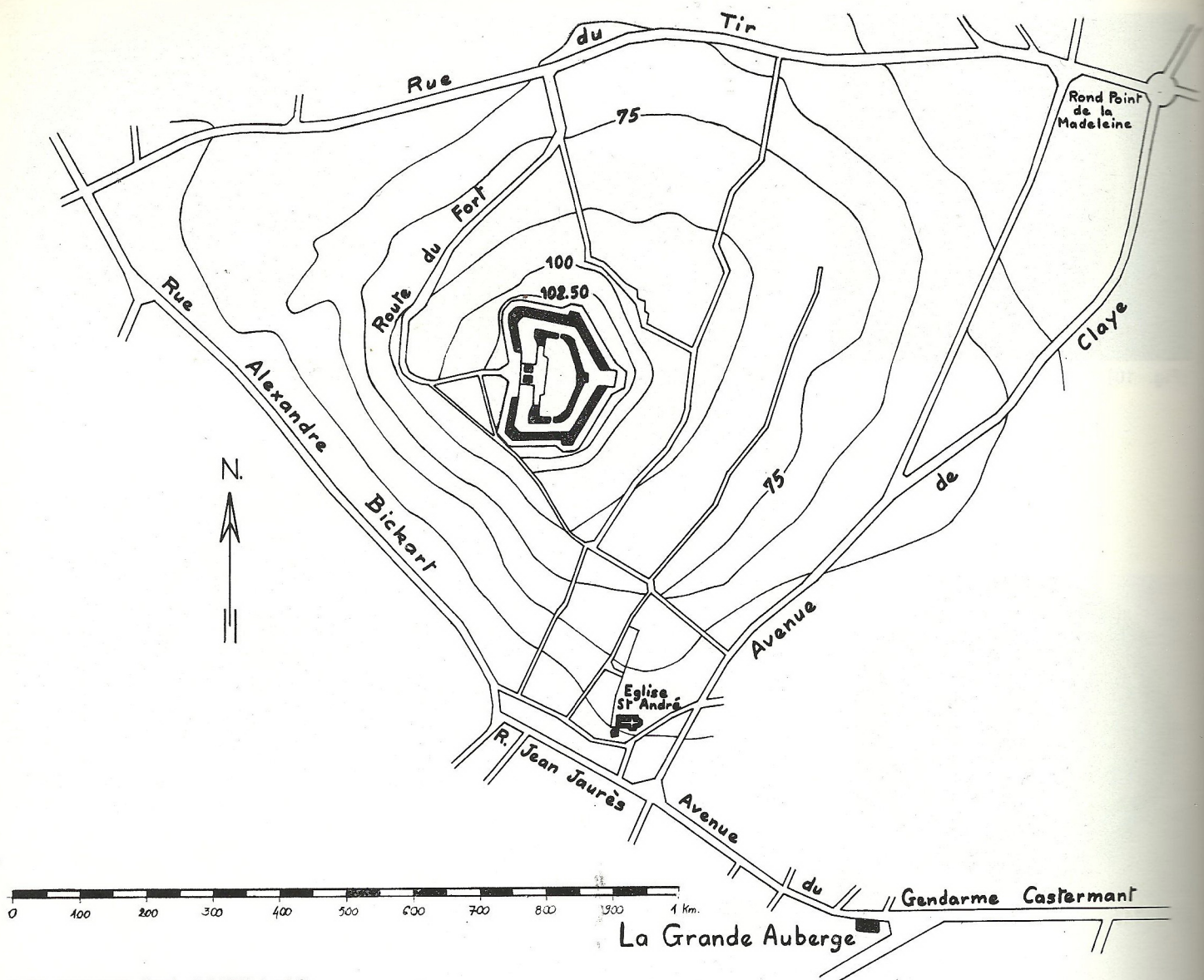




LE FORT DE CHELLES



La grande porte d'entrée
du Fort de Chelles en 1963

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

LE FORT DE CHELLES

par Henri TRINQUAND,

Président de la Société Archéologique et Historique de Chelles

La Ville de Chelles vient d'acquérir le Fort de Chelles. C'est là un petit événement, car les habitants de notre commune ne pensaient guère à cette construction militaire, habitués qu'ils étaient à vivre dans son voisinage.

Bien que située au sommet de la Montagne, elle s'y trouvait bien sagement blottie depuis presque un siècle, ne faisant guère parler d'elle et n'ayant jamais troublé le sommeil des habitants.

Tous nos concitoyens connaissent « La Montagne de Chelles ». Elle mérite bien sa réputation. Après avoir été longtemps une petite source de richesse pour notre pays par l'exploitation de la pierre à plâtre que renferme son sous-sol, n'est-elle pas en même temps un îlot de verdure dont la masse domine notre cité ? Beaucoup connaissent aussi l'existence du Fort occupant son sommet. Mais rares sont ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire de cette construction bien représentative de l'architecture militaire de la deuxième moitié du siècle dernier.

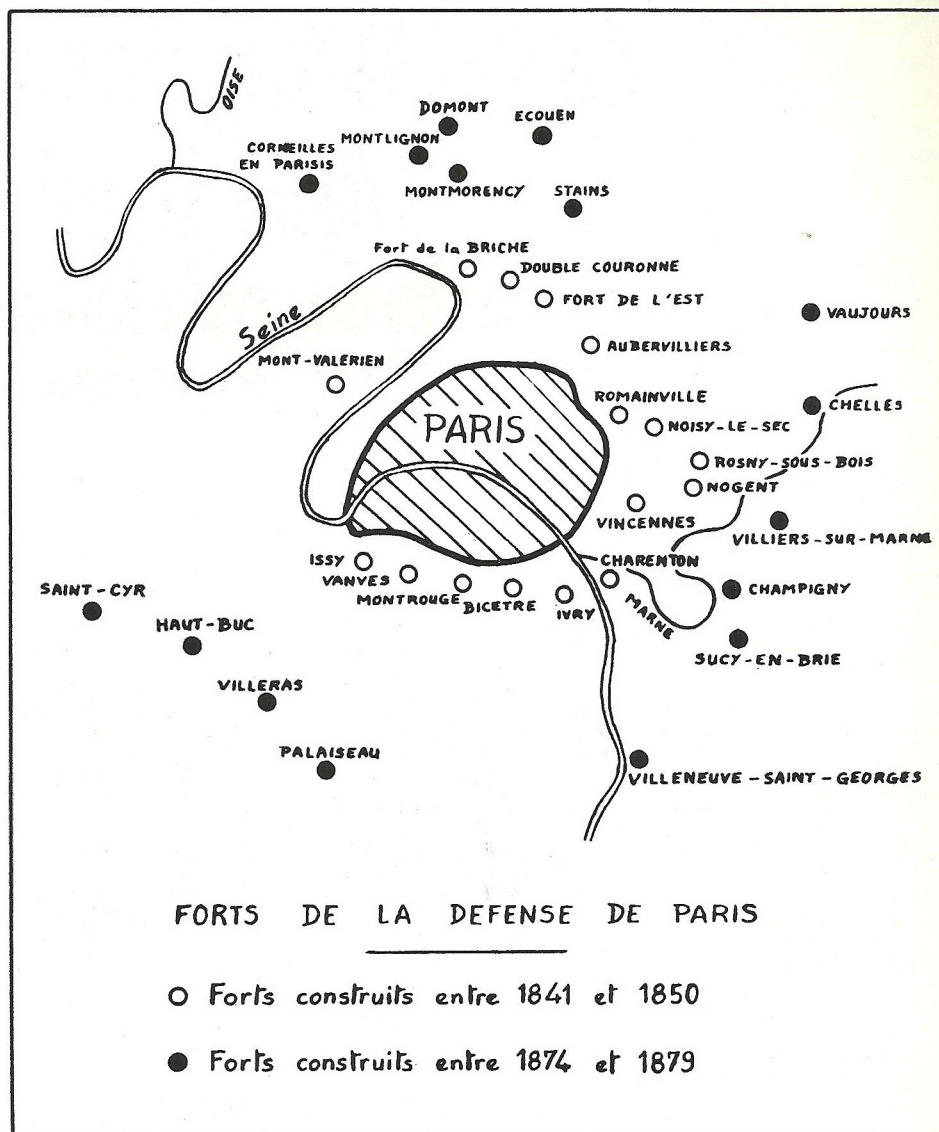
Ce fort n'est qu'un des chaînons de la ceinture d'ouvrages réalisés pour protéger la capitale contre une armée ennemie.

Les occupations ont toujours laissé le plus mauvais souvenir dans l'esprit des occupés.

Déjà, à la fin du premier Empire, Paris et sa banlieue furent, à deux reprises, occupés par les armées étrangères (pour Chelles, ce furent surtout les troupes russes). Mais ce n'est qu'un quart de siècle après que l'on décida d'assurer une meilleure protection de la capitale, et cela, à l'initiative de Thiers, grâce aux fortifications (aujourd'hui disparues, à l'exception d'un vestige volontairement conservé à la Porte de Bercy), et aussi grâce à un ensemble de forts. La loi du 3 avril 1841 prévoyait en effet une ceinture de forts et ouvrages à faible distance de Paris (de 1 à 5 km). C'est alors qu'ont été édifiés, entre 1841 et 1850, les forts de La Briche, Double Couronne, de l'Est, Aubervilliers, Romainville, Noisy-le-Sec, Rosny, Nogent, Charenton, Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves, Issy et Mont-Valérien. A cette époque, le château de Vincennes fut aussi aménagé en fort par la construction de casemates et l'adjonction, vers l'est, du fort neuf.

Une deuxième occupation fut celle qui correspondait à la fin de la guerre franco-allemande de 1870-71. La paix revenue, on attendit moins longtemps pour renforcer le système défensif de la capitale.

A partir de 1873, fut alors construite une nouvelle ceinture de forts à plus grande distance de Paris, tenant ainsi compte des progrès réalisés dans l'armement, en particulier la plus longue portée des canons. C'est à cette époque que Chelles fut doté de son fort situé sur la Montagne et dominant ainsi la vallée de la Marne d'environ 60 à 70 mètres.



Outre le fort de Chelles, furent aussi construits les forts de Corneilles-en-Parisis, Montlignon, Domont, Montmorency, Stains, Vaujours, Villiers-sur-Marne, Champigny, Sucy-en-Brie, Villeneuve-St-Georges, Palaiseau, Villeras, Haut-Buc et Saint-Cyr.

Pour nous en tenir au fort de Chelles et à sa construction, voici ce que l'abbé Torchét (curé de Chelles de 1860 à 1899) nous en apprend, grâce à ses chroniques :

En l'année 1876, sur la fin du mois de juillet, on commence les travaux du fort, sur le sommet de la Montagne. Un chemin de fer de service a été établi pour transporter les matériaux et contourne par une pente douce la Montagne. Il part du passage à niveau (1), passe à côté de la Grande Auberge (2) qui sert de gare pour les entrepreneurs, traverse la route de Lagny, le Vieux Chemin de Brou, la Route du Pin et gravit la colline en serpentant pour aborder le côté nord-est. Les travaux doivent être considérables. On parle de plusieurs millions.

Plus loin, l'abbé Torchét a noté :

Le 8 avril 1878, le Maréchal, Président de la République (3), vient visiter le fort et manger une matelote chez Arnoult, à Gournay.

Et enfin, toujours pour l'année 1878 :

En août, on arme le fort de Chelles. Une locomotive routière conduit les canons et de nombreux engins de guerre pendant tout le mois.

L'ouvrage est complètement terminé en 1879.

Le fort et ses glacis occupent au sommet de la Montagne une superficie de plus de onze hectares. L'estimation des dépenses se montait à 1 260 853 francs, dont 163 140 francs pour les acquisitions de terrain et 1 097 715 francs pour les travaux (4).

Ses dimensions sont celles prévues pour un effectif de 360 hommes. Un problème

difficile à résoudre a été celui de l'alimentation en eau, car Chelles, à l'époque, n'était alimenté que par des puits ou des réserves d'eau de pluie, ou, mieux, par la Fontaine Sainte-Bathilde alimentant en même temps le lavoir municipal. C'est pourquoi une citerne de 120 m³ a été prévue dans l'enceinte du fort, alimentée par les eaux de pluie.

En même temps que la construction, il fallut assurer un accès convenable pour du matériel déjà considéré comme lourd à l'époque. Une route, dite stratégique, fut construite, partant du vieux chemin de Paris, à présent chemin du Tir, et se poursuivant en pente jusqu'au sommet. Une porte monumentale marquait l'entrée, portant l'inscription « Fort de Chelles », avec l'indication des deux dates de commencement et de terminaison des travaux : 1876-1879. Le fronton de cette grande porte a été démonté, il y a quelques années, pour permettre le passage des véhicules modernes parfois chargés à bonne hauteur. On peut espérer qu'il reprendra sa place pour perpétuer le souvenir de cette construction bien typique de son époque.

Quel fut le rôle du fort de Chelles depuis sa construction ? Ce rôle a été extrêmement réduit.

Pendant la guerre 1870-71, il n'était pas encore construit.

En 1894, il eut l'occasion de faire parler de lui. De grandes manœuvres se déroulèrent au mois de septembre au nord de la Marne et dont le thème était tout imprégné des souvenirs de 1870 : défense d'une partie du camp retranché de Paris attaqué par une armée débouchant de la ligne Soissons - Meaux.

Dans notre région, eurent surtout la vedette : Vaujours avec son fort, Montfermeil avec ses batteries mises en position aux environs du moulin à vent utilisé comme observatoire, et Chelles avec son fort ayant un rôle plus réduit. D'après l'abbé Torchet, la crainte de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait alors à Chelles a tenu éloignée de notre ville l'armée, qui dut se loger dans les communes voisines. Pour clore ces manœuvres, un repas fut servi dans le fort de Vaujours, repas auquel prit part Casimir Perrier, Président de la République.

Il est bien tentant de faire un rapprochement entre ces manœuvres et ce qui se passa vingt ans plus tard dans la même région pour aboutir à la victoire de la Marne. La fiction de 1894 devint alors la réalité de 1914.

Vers les années 1900, comme bien d'autres forts de la ceinture parisienne, celui de Chelles servit pour des exercices de transmission optique.

Enfin, au début du mois de septembre 1914, alors que les armées allemandes étaient, en quelques semaines, approchées de la capitale pour ne se trouver guère qu'à une vingtaine de kilomètres de notre ville, le sursaut des armées françaises fut tel que l'ennemi fut arrêté et repoussé. Ce fut la bataille de la Marne. Dès lors, notre

Fort n'eut aucun rôle à jouer. Quelques travaux de défense avaient été hâtivement entrepris sur les pentes de la Montagne et dans la plaine. Malgré cela, on peut se demander quel rôle aurait joué cet ouvrage fortifié s'il avait réellement pris part à la bataille.

A propos du fort de Chelles, on peut aussi mentionner certains faits qui se seraient passés dans son voisinage, dans les premières semaines de la guerre, en septembre 1914. Ces faits concernent plutôt la lutte antiaérienne. Ils semblent n'avoir pas été connus de la population, ni pendant la guerre, ni dans les années qui ont suivi, à tel point qu'il a fallu attendre ces toutes dernières années pour en entendre parler à Chelles même.

Ils sont cités dans deux ouvrages parus entre les deux guerres.

D'après M. Jean Lucas (*La D.C.A.*), le 2 septembre 1914, les mitrailleuses du fort de Chelles auraient abattu un avion ennemi, les deux aviateurs ayant ensuite été faits prisonniers.

D'après M. Jules Poirier (*Les bombardements de Paris*), le 8 septembre 1914, lors de la cinquième attaque aérienne sur Paris (la première eut lieu le 30 août) ; un contingent d'infanterie de service dans le voisinage du fort de Chelles, envoyant quelques salves sur un avion allemand, l'aurait obligé à atterrir entre le fort et Brou, le réservoir d'essence ayant été percé. Le pilote ayant fait usage de son revolver contre les terrassiers travaillant aux tranchées à proximité, ceux-ci se seraient défendus avec leurs outils et auraient même exécuté leur agresseur.

Ces deux événements paraissent assez remarquables étant déjà par eux-mêmes de véritables exploits pour l'époque et aucun autre avion allemand n'ayant été signalé avoir été abattu avant les dates ci-dessus indiquées. Mais, à leur sujet, peut-être est-il prudent de faire quelques réserves quant à leur véracité. En effet, jusqu'à ce jour, aucune confirmation n'a pu être trouvée ni dans les bibliothèques spécialisées, ni dans les archives officielles. Toutefois, les recherches continuent. Et ceux qui ont vécu cette époque se souviennent très bien avec quelle facilité et quelle complaisance se transmettaient de bouche en bouche les nouvelles, vraies ou fausses, surtout quand elles avaient un tant soit peu un caractère sensationnel.

Si des témoignages sérieux existent, il semble préférable d'attendre leur révélation pour affirmer de tels exploits qui, on le rappelle, paraissent n'avoir laissé aucune trace dans l'esprit des Chellois de cette époque. Et si l'un de nos anciens, adolescent à l'époque, avait gardé quelques souvenirs se rapportant à ces événements, qu'il n'hésite pas à en faire part au signataire de ces lignes.

Pour la petite histoire, on peut encore ajouter que, le 7 ou le 8 septembre 1914, un aviateur français a atterri près de Brou, le long du Vieux Chemin de Paris (rue des Cités). On l'a ramené à la mairie. Il a dit que les Allemands paraissaient en

déroute vers Charny, au nord de Meaux (correspondance, archives privées). En ces jours, en effet, la bataille de la Marne se transformait en victoire.

Au début de cet article, ont été mentionnés les différents forts construits autour de Paris, soit dans les années 1841-1850, soit après la guerre de 1870-1871. Aujourd'hui, il est permis de dire qu'ils ont bien perdu de leur intérêt au point de vue de la défense militaire. Que sont-ils devenus ?

Certains ont joué un rôle tragique pendant ou après la dernière guerre, soit comme lieux d'internement, soit comme lieux d'exécution. Tel fut le cas des forts de Châtillon, de Montrouge ou de Romainville.

Depuis la guerre, le fort de Châtillon est utilisé, après reconstruction, par le Haut Commissariat à l'Energie Atomique. Les forts de Palaiseau et de Montlignon servent de dépôts d'archives. Les P.T.T. utilisent celui de Domont ; l'Office National Météorologique celui de Saint-Cyr. Celui d'Ivry sert de cinémathèque. Le Centre de Circulation routière est installé à Rosny-sous-Bois. Les pompiers occupent celui de Villeneuve-Saint-Georges. L'armée conserve pour son usage les forts du Mont-Valérien, de Vanves, de Montrouge, de Vincennes, de Noisy-le-Sec et de Romainville, alors que ceux de Charenton, de Nogent et d'Aubervilliers sont utilisés par la Gendarmerie.

Enfin, ont été démolis ou sont voués à la démolition les forts de La Briche, d'Aubervilliers et de Bicêtre.

Quant au fort de Chelles, inoccupé depuis longtemps, il a tout de même été utilisé ces dernières années par une importante société pour l'entreposage de films.

La Ville portant ses acquisitions non seulement sur le fort et ses glacis, mais aussi sur un très grand nombre de parcelles privées formant les pentes de la Montagne, cela permettra de sauvegarder un bel espace vert qui, après aménagement, doit devenir un joli et pittoresque lieu de promenade pour nos concitoyens.

Quant aux bâtiments du fort, plusieurs solutions sont envisagées pour leur utilisation. Peut-être est-il prématuré, aujourd'hui, de dire quel sera leur avenir ?

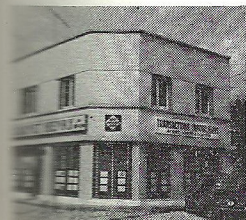
Henri TRINQUAND

(1) Le passage à niveau correspondait à la croisée de la ligne de chemin de fer (à deux voies) entre Chelles et Brou et le chemin conduisant de l'agglomération au marais. Le marais et le passage à niveau ont disparu avec la création de la gare de triage.

(2) La Grande Auberge se trouvait sur la route de Brou (R.N. 34), côté sud, dans les parages des Ateliers Municipaux.

(3) Le maréchal Mac-Mahon.

(4) Il s'agissait, bien entendu, de francs-or.



Cabinet HENRY

39, rue A. Meunier, 77500 CHELLES - Téléphone : 957.41.99

Carte professionnelle n° 10 T délivrée par la préfecture de la Seine-St-Denis

Caisse de garantie F.N.A.I.M. 01356, 129, rue du Fbg-Saint-Honoré - 75008 Paris

Siège : 213, allée de Montfermeil, 93390 Clichy-sous-Bois - 936.14.93

